

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DU SPORT



Démarches orientantes

Cours 103.402

Chargés d'enseignement :

Mme Isabelle Dettwiler Lorétan & M. Cédric Vergère

Brand Olivier
Quennoz Julien

Semestre 6
Avril 2015

TABLE DES MATIÈRES

1.	DESCRIPTION ET OBJECTIFS DU PROJET	3
2.	CADRE GÉNÉRAL	3
2.1.	LOI SUR LE CYCLE D'ORIENTATION	3
2.2.	DÉCLARATION DE LA CIIP	5
2.3.	LIENS AVEC LE PER	5
3.	CADRE THÉORIQUE	6
3.1.	CONCEPTS EN RAPPORT AVEC L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE	6
4.	PLAN D'ACTION	9
4.1.	CONTEXTE	9
4.2.	PLANIFICATION DE LA SÉQUENCE	9
5.	MOYEN REQUIS ET COÛTS	13
6.	DIFFICULTÉS ANTICIPÉES ET PROPOSITIONS DE RÉGULATIONS	13
6.1.	MOTIVATIONS, INTÉRÊTS	13
6.2.	TRAVAIL DE GROUPE	13
6.3.	REPRÉSENTATIONS	14
6.4.	ORGANISATION, PLANIFICATION	14
7.	SYNTHÈSE PERSONNELLE	14
7.1.	APPORTS ET OUVERTURE POUR LES ÉLÈVES	14
7.2.	LES APPORTS DU COURS DANS NOTRE PRATIQUE PROFESSIONNELLE	15

1. DESCRIPTION ET OBJECTIFS DU PROJET

Dans le cadre du module « Démarches orientantes », il nous a été demandé de monter un projet d'approche orientante pouvant être mis en place dans nos classes. Etant tous deux professeurs de sport et d'éducation physique, il nous est logiquement venu à l'idée de traiter de la thématique des métiers en lien avec le sport. Le fait que nous soyons tous deux d'anciens sportifs de bon niveau (niveau national pour Julien et international pour Olivier) nous a confortés dans cette idée puisque nous avons tous deux dû à un moment ou l'autre réfléchir à ce lien métier-sport afin de construire notre carrière professionnelle dans le domaine du sport. Si dans notre cas le lien direct avec le sport est évident, il nous semble aussi important de mentionner les divers domaines d'activités dans lesquels le sport peut être intéressant ou même être un réel avantage.

L'objectif général de notre projet est donc dans un premier temps de permettre à des élèves de 2CO de découvrir la palette des métiers qui sont en lien avec le sport. Pour ce faire, nous partirons des représentations des élèves afin de faire évoluer ces dernières au cours de la séquence (déconstruction puis reconstruction des représentations initiales) tout en incluant les élèves dès le départ dans la démarche. Ensuite, ces derniers approfondiront par groupes un métier de leur choix en dégagant les caractéristiques générales du métier en question, les formations à effectuer et les débouchés possibles. Il s'agit en outre via cette démarche, basée sur les capacités transversales telles que définies par le PER (collaboration, communication et pensée créatrice notamment), de faire prendre conscience aux élèves des possibilités professionnelles multiples qui existent dans le domaine du sport et ainsi dépasser les clichés qu'une personne non sportive ou peu sportive ne peut pas travailler dans ce domaine. Si, au final, certains élèves se découvrent une vocation pour l'un ou l'autre métier exploré, ce serait magnifique et nous n'hésiterions pas à donner des pistes supplémentaires à ces personnes, mais ce n'est pas une obligation en soi puisque nous partons sur une séquence axée sur la découverte et le travail collaboratif. D'un autre côté, de nombreux métiers, relativement éloignés du domaine du sport, sont intéressés par des profils de sportifs. Nous présenterons donc aussi les caractéristiques de notre domaine d'activité pouvant être recherchées par des employeurs. Une piste pour apprendre à mettre en avant certaines spécificités de son profil.

2. CADRE GÉNÉRAL

2.1. LOI SUR LE CYCLE D'ORIENTATION

Dans ce chapitre nous allons mettre en évidence les points essentiels liés à l'orientation des élèves dans le cadre de la fin de scolarité obligatoire. Les informations mentionnées ci-dessous entre guillemets proviennent de la Loi sur le Cycle d'Orientation du 10 septembre 2009.

Dans le chapitre 1, nous trouvons les premiers buts relatifs à cette volonté de préparer et orienter les jeunes vers leurs choix :

« Chapitre 1: Généralités

Art. 4 Missions et buts

1. *Le CO, en poursuivant la formation de base confiée à l'école primaire, a pour mission fondamentale de renforcer les connaissances et compétences nécessaires à une progressive orientation du jeune vers les choix qu'il est appelé à effectuer.* »

Aider les jeunes selon leurs compétences et les faire prendre conscience des réalités du monde professionnel qui les attend est aussi l'un des buts :

2. « Le CO a notamment pour buts de:

b) l'orienter progressivement vers la voie qui correspond le mieux à ses aptitudes et à ses goûts;

c) former chez lui la capacité de discernement utile à sa perception de la société et du monde du travail et permettre le développement des compétences de collaboration et de communication »

Le métier d'enseignant ne se cantonne pas à permettre les apprentissages et développer les connaissances chez l'adolescent. La structure de l'école est ainsi conçue pour créer un lien entre l'école, la formation et la future vie professionnelle. La collaboration entre les enseignants et l'office d'orientation doit leur permettre de mieux comprendre les possibilités qui s'offrent à eux. Cette collaboration prend aussi en compte les parents, acteurs importants dans la prise de décision. Cette mission d'orientation, devrait les amener à faire des choix plus réfléchis et de prendre conscience des chemins possibles. Nous trouvons dans la section 6 « mission d'orientation » quelques points intéressants de l'article 52, ici soulignés :

« Section 6: Missions d'orientation

Art. 52 Offre de l'orientation scolaire et professionnelle

1. L'office d'orientation scolaire et professionnelle constitue la structure cantonale spécifique d'aide à l'orientation. Il collabore étroitement avec les associations professionnelles et les écoles du secondaire Il afin d'offrir aux élèves du CO des informations complètes sur les différentes possibilités de formation.

2. Il gère des permanences décentralisées dans chaque CO régies par un règlement qui arrête le temps de présence minimal d'un conseiller en orientation dans chaque établissement.

4. Les prestations des offices d'orientation scolaire et professionnelle sont gratuites pour les élèves des CO.

5. L'orientation est de la responsabilité première des parents. Afin d'aider l'élève à définir son parcours professionnel, une collaboration étroite entre les parents, les enseignants et le conseiller en orientation est établie. »

Toutefois il est important de relever qu'aucune voie ne doit être imposée à l'un ou l'autre des élèves. Le cursus scolaire doit amener l'élève à se construire ses propres outils, sa propre identité pour s'orienter de manière volontaire et réfléchi. Pour ce faire, différents outils de découverte des métiers sont proposés d'une manière chronologique aux élèves.

« Art. 53 Orientation progressive

La structure du CO et l'enseignement qui y est dispensé visent à permettre à l'élève de choisir progressivement la voie de formation qui convient le mieux à ses aptitudes et à ses goûts. Dans ce sens:

a) l'élève reçoit une éducation aux choix professionnels dispensée, en règle générale, par le titulaire de classe. Cette éducation lui permet de connaître les différents profils de métiers qui composent le monde du travail et de découvrir les divers types de formation et de parcours scolaires possibles;

b) l'élève a un enseignant référent pour l'aider et le soutenir dans les étapes liées à des choix entre ses projets et la réalité qui s'offrent à lui, voire pour l'aider dans ses démarches en cas de besoins avérés;

c) l'élève peut effectuer un ou des stages en milieu professionnel pendant la durée du CO;

d) un portfolio d'orientation, défini à l'article 54, aide l'élève à établir un bilan continu de ses choix de formation(s) future(s)

e) un conseiller en orientation est à la disposition de l'élève et de ses parents ainsi que des établissements scolaires pour une orientation individualisée »

Souvent le plus pertinent et le plus représentatif pour les élèves, c'est l'immersion dans le monde professionnel. Les stages sont des outils proposés aux élèves, nécessaire pour certains. La mise en place de ces stages durant l'année scolaire est facilement envisageable et même soutenue par l'institution scolaire comme nous le précise l'article 55 :

« Art. 55 Stages pratiques en milieu professionnel

1. Les stages sont encouragés afin d'aider l'élève à découvrir ses aptitudes, à s'orienter et à s'intégrer dans la vie active. Ils peuvent se dérouler durant les vacances scolaires ou sur le temps de classe.
2. *Un stage en milieu professionnel, dans un cadre défini par l'office de l'orientation scolaire et professionnelle, est recommandé avant la fin de la 2CO. Il est coordonné par le titulaire, avec le soutien des parents, en concertation avec l'entreprise concernée et, si nécessaire, avec le conseiller en orientation.*
3. Les stages sont favorisés en dernière année de scolarité obligatoire. »

2.2. DÉCLARATION DE LA CIIP

Dans les finalités et objectifs de la déclaration de la CIIP du 30 janvier 2003 (Conférence inter-cantonale de l'instruction publique et de la Suisse romande et du Tessin), nous retrouvons aussi des intentions concernant l'orientation :

« Point 1.1.

L'école publique assume des missions d'instruction et de transmission culturelle auprès de tous les élèves. Elle assure la construction de la connaissance et de l'acquisition de compétences permettant à chacun et chacune de développer ses potentialité de manière optimale.

En particulier elle fonde et assure le développement :

g) De connaissances et de comportements de citoyen et d'acteur social ;

Impliquant l'acquisition des aptitudes et des aptitudes d'actions en tant qu'individu membre d'une collectivité et de citoyen ; développant un usage pratique et critique des supports, instruments et technologies de l'information et de la communication ; intégrant une approche de l'environnement économique et s'insérant dans le processus d'orientation scolaire et professionnelle. »

2.3. LIENS AVEC LE PER

En ce qui concerne le lien avec le plan d'études romand, nous avons défini l'objectif général de notre séquence en nous basant sur la rubrique « choix et projets personnels » de la formation générale (FG 33) du PER :

L'élève sera amené à construire un ou des projets personnels à visée scolaire et/ou professionnelle en s'informant de manière active sur les secteurs professionnels en lien avec le sport au sens large du terme.

Les principales composantes travaillées durant cette séquence seront :

- ... en s'informant de manière active sur des secteurs scolaires et professionnels variés (C1).
- ... en identifiant ses propres goûts, ses intérêts, son potentiel par rapport à son avenir et en se dégageant des stéréotypes (C2).
- ... en comparant différentes voies de formation scolaire et professionnelle (C7).

À côté de cela, nous avons imaginé une séquence qui va favoriser le développement de plusieurs compétences telles que définies par le PER. Il s'agit principalement de :

- **La collaboration** : la capacité à collaborer est axée sur le développement de l'esprit coopératif et sur la construction d'habiletés nécessaires pour réaliser des travaux en équipes et mener des projets collectifs. En effet, l'ensemble de la séquence s'effectuera en groupes de 4 élèves.
- **La communication** : la capacité à communiquer est axée sur la mobilisation des informations et des ressources permettant de s'exprimer à l'aide de divers types de langages, en tenant compte du contexte. Les travaux en groupes nécessiteront évidemment la mobilisation de cette capacité, tout comme la présentation finale par oral face à l'ensemble de la classe.
- **La pensée créatrice** : la capacité à développer une pensée créatrice est axée sur le développement de l'inventivité et de la fantaisie, de même que sur l'imagination et la flexibilité dans la manière d'aborder toute situation. Cette capacité sera particulièrement présente au cours de la leçon 3 de la séquence où les élèves devront réaliser une affiche de format A3 présentant les différentes recherches effectuées lors de la seconde leçon.

Pour terminer, la seconde leçon se déroulera en salle d'informatique afin de permettre aux élèves d'effectuer leurs recherches (informations, photos, etc.). Nous touchons donc également un autre domaine de la formation générale du PER : les MITIC (FG 33).

3. CADRE THÉORIQUE

3.1. CONCEPTS EN RAPPORT AVEC L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Nous avons tout d'abord retenu une série de concepts théoriques en lien avec l'orientation professionnelle et directement tirés du cours.

3.1.1. L'ACTIVATION DU DÉVELOPPEMENT VOCATIONNEL ET PERSONNEL (ADVP)

La démarche d'orientation est un processus de recherche qui comprend 4 étapes principales qui sont :

- **L'exploration** : phase de découverte au cours de laquelle l'élève ajoute de nouvelles informations à son répertoire existant, ce qui modifie sa manière d'appréhender les choses.
- **La cristallisation** : phase de compréhension où l'élève organise les informations reçues.
- **La spécification** : phase de choix où l'élève évalue les informations pour prendre une décision qui va confirmer ou informer des options antérieures.
- **La réalisation** : phase d'action où l'élève utilise les informations pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés.

Durant notre séquence, nous allons demander aux élèves de traverser les deux premières étapes décrites ci-dessus, à savoir l'exploration et la cristallisation, ce qui correspond aux objectifs retenus pour le cours de projet personnel pour des élèves de 2CO, public cible retenu pour notre projet.

3.1.2. LE PRINCIPE DE L'INFUSION

Le principe de l'infusion, principe fondamental de l'approche orientante, se caractérise par l'intégration à l'école et au contenu des cours de références au monde du travail. Cette séquence sera donc totalement basée sur ce principe puisque l'objectif est justement de tisser des liens entre un domaine, le sport, et les possibilités professionnelles qui s'y rattachent. En outre, il sera possible

pour les élèves d'interroger des professionnels du métier choisi, ce qui pourrait pousser plus loin ce principe. Nos interventions personnelles, en tant que professionnelles de la branche sportive, pourraient également aller dans ce sens.

3.1.3. LE PRINCIPE DE LA COLLABORATION

Comme déjà dit ci-dessus, notre séquence sera en grande partie axée sur la collaboration au travers de travaux de recherche, de synthèse puis de présentation en groupes de 4 élèves. D'autres partenaires de l'éducation seront également intégrés au projet, à savoir l'enseignant titulaire, l'enseignant d'éducation physique et d'éventuels autres professionnels des métiers choisis par les élèves. On peut donc légitimement parler d'un projet multidisciplinaire.

3.1.4. LE PRINCIPE DE MOBILISATION

Ce principe se définit comme le fait d'éveiller chez les élèves le désir de réussir et de s'orienter. Nous comptons évidemment recourir à ce principe au cours de notre séquence. Pour ce faire, nous allons inclure les élèves dans un travail et projet de groupe. De plus, le fait qu'il s'agisse d'une séquence « extraordinaire », sortant de la routine du portfolio, peut à notre sens aider à la mobilisation des élèves dans une démarche d'orientation (attitude motivée telle que définie dans le cours).

3.1.5. LES FINALITÉS DE L'APPROCHE ORIENTANTE

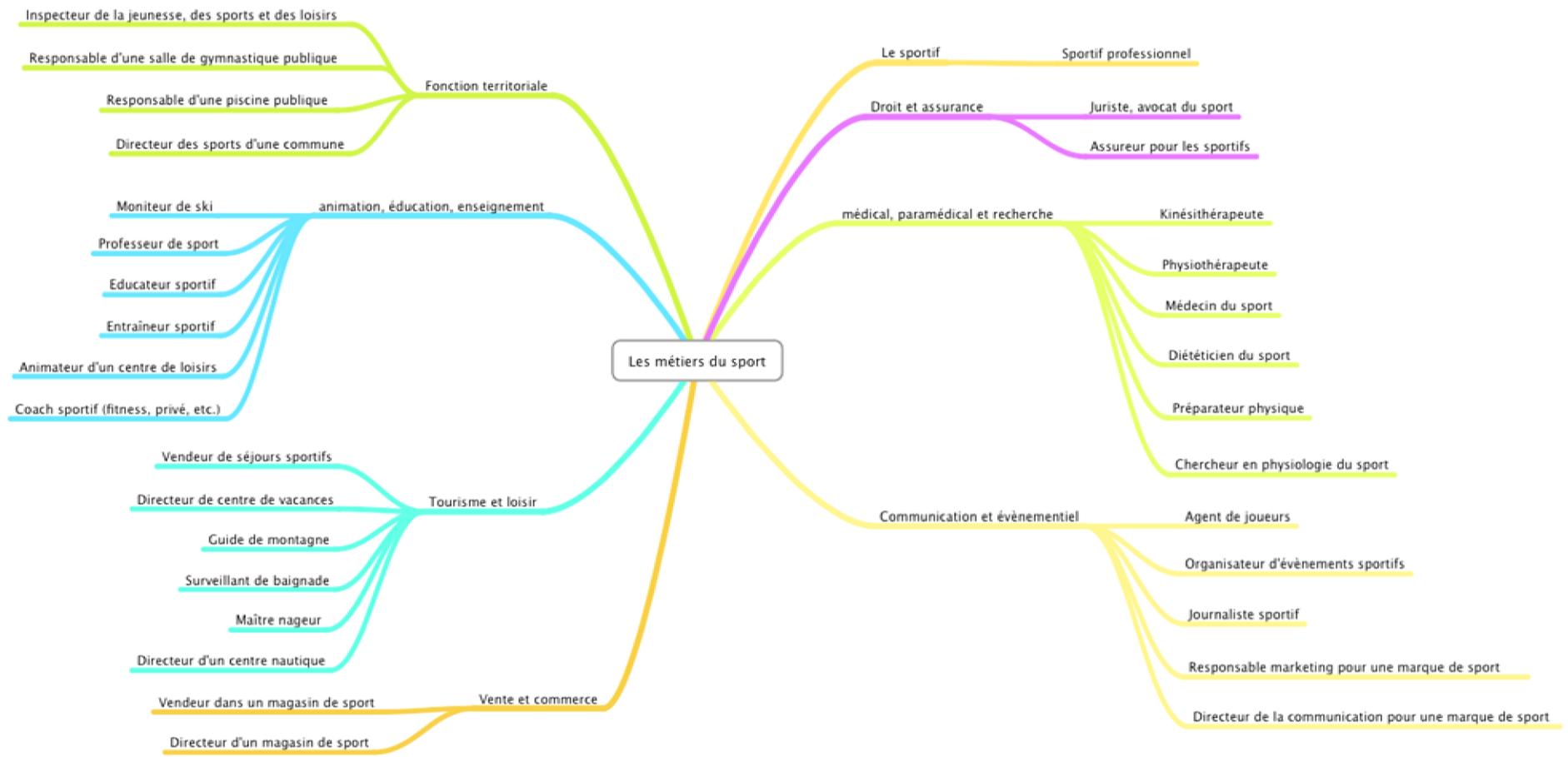
Les finalités de l'approche orientante telles que définies dans le cours sont les suivantes :

- Permettre à l'élève d'avancer et d'accroître sa capacité d'avoir le choix
- Faire émerger des potentialités
- S'approprier et entraîner les capacités transversales

Ces finalités se rapportent totalement aux objectifs que nous nous fixons avec notre séquence. Il s'agit en effet de faire découvrir des possibilités professionnelles en rapport avec un domaine vaste et varié, relativement peu connu ou mal connu de la part des élèves.

3.1.6. LISTE DES MÉTIERS EN RAPPORT AVEC LE SPORT

Lors du premier cours de la séquence, il sera demandé aux élèves de sortir les métiers en lien avec le sport qu'ils connaissent (représentations des élèves). L'enseignant établira une petite carte conceptuelle au tableau. Nous avons donc jugé utile de proposer ici une carte conceptuelle non exhaustive, mais déjà très fournie des métiers et des domaines en lien avec le sport. Cette palette pourra servir de support ou d'aide en cas de difficultés des élèves au cours de cette première leçon.



4. PLAN D'ACTION

4.1.CONTEXTE

Comme dit dans notre introduction, notre séquence s'adresse à une classe de 2CO et s'effectue dans le cadre du cours de projets personnels. En effet, vu les objectifs du cours de projets personnels avec la méthode du portfolio du choix professionnel de Schmid, il nous a semblé pertinent et logique d'ancrer notre séquence d'exploration des métiers liés au sport dans le processus de la deuxième année. Pour préciser, et comme le démontre le graphique ci-dessous, la première partie de la méthode pour la 2^{ème} année du CO est dédiée à la découverte du monde du travail (étape 3 du cycle complet), ce qui colle parfaitement aux objectifs de notre projet.



Vu que l'un de nous est titulaire en 2CO, cette séquence s'adresse à sa classe (classe de 20 élèves). En plus d'être titulaire, il est professeur d'éducation physique, ce qui est évidemment idéal pour mener ce projet. Cependant, la séquence est tout à fait transposable à d'autres classes, moyennant quelques adaptations au niveau de la constitution des groupes (nombre et effectif). Il ne va également pas de soi que le titulaire soit également professeur de sport. Dans ce cas, une collaboration plus étroite avec un enseignant de cette branche de l'établissement est tout à fait envisageable, voire même conseillée (ressource pour informations, possibilité de faire un cours d'éducation physique en salle de classe pour faire émerger les représentations de la leçon 1 par exemple, etc.)

4.2.PLANIFICATION DE LA SÉQUENCE

Notre séquence se compose de 4 leçons de 45 minutes qui prennent place à l'horaire du cours de projets personnels de la classe concernée (une leçon hebdomadaire). Il est en outre tout à fait envisageable de prendre la liberté de proposer une séquence annexe de 4 cours à l'intérieur du programme de 2CO pour ce cours puisque le timing le permet, expérience faite durant cette année. Voici donc la planification complète et détaillée de notre séquence avec pour chaque cours les objectifs généraux et spécifiques de la leçon ainsi que la description des activités mises en place.

Cours 1

Objectifs généraux :

- Identifier les représentations des élèves concernant les métiers dans le domaine du sport.
- Définir l'organisation et le déroulement de la suite de la séquence.

Objectifs spécifiques :

- L'élève sera capable d'expliciter ses représentations et ses idées relatives aux métiers existant dans le domaine du sport.
- L'élève sera capable de discuter, d'exprimer ses idées et de collaborer au sein d'un petit groupe.
- L'élève sera capable de choisir un métier sur lequel travailler durant les prochaines leçons, de manière collaborative au sein du groupe.

Activités :

Numéro	Description de l'activité	Organisation	Temps
1	Les élèves réfléchissent et listent sur une feuille l'ensemble des métiers qu'ils connaissent en rapport avec le sport.	5 groupes de 4 élèves (choix libre par affinité)	15'
2	Mise en commun sous forme de brainstorming guidée et gérée par l'enseignant : chaque groupe s'exprime et l'enseignant note les idées sous forme de carte conceptuelle au tableau interactif.	En plénum	15'
3	Explication par l'enseignant du déroulement de la suite de la séquence (3 cours).	En plénum	5'
4	Choix d'un métier à approfondir lors des prochaines leçons et formation de groupes d'intérêt	Réflexion individuelle puis formation de groupes de 3 ou 4 élèves	10'

Cours 2

Objectifs généraux :

- Rechercher des informations précises sur le métier choisi.
- Découvrir, connaître et utiliser les sites et les documents utiles pour obtenir des informations sur un métier.

Objectifs spécifiques : L'élève sera capable de...

- ... chercher et trouver les informations demandées sur le métier choisi.
- ... utiliser les outils mis à sa disposition (internet, documentation).
- ... discuter, d'exprimer ses idées et de collaborer au sein d'un groupe.

Activité :

Numéro	Description de l'activité	Organisation	Temps
1	Les élèves cherchent les informations suivantes sur le métier choisi : description du métier, formation à effectuer, débouchés possibles, photos (2 à 3 illustrations). Ils disposent de la salle d'informatique (possibilité d'imprimer), des brochures « InfoTop » et « Clés-Intérêts-Métiers » et de l'appui de l'enseignant en cas de besoin.	Travail par groupes avec une organisation libre (1 élève par ordinateur avec partage des tâches ou travail en binômes ou par groupe entier).	45'

Entre le cours 2 et le cours 3 (une semaine d'intervalle), les élèves ont la possibilité d'interroger (par téléphone ou rencontre directe dans la mesure du possible) un professionnel du métier choisi afin de compléter leurs informations. Il peut s'agir d'une connaissance de l'un des élèves ou d'un contact fourni par l'enseignant selon ses possibilités.

Cours 3

Objectif général :

- Organiser les informations trouvées sur une affiche.

Objectifs spécifiques :

- L'élève sera capable de réaliser une affiche de format A3 qui présente les informations recueillies lors du cours précédent, de manière soignée.
- L'élève sera capable de synthétiser les informations importantes et de faire des choix pour faire figurer uniquement les informations pertinentes.
- L'élève sera capable de discuter, d'exprimer ses idées et de collaborer au sein d'un groupe.
- L'élève sera capable de faire preuve de créativité dans la réalisation de l'affiche.

Activité :

Numéro	Description de l'activité	Organisation	Temps
1	Les élèves réalisent, en groupe, une affiche de format A3 contenant les informations importantes recueillies ainsi que 2 à 3 illustrations. L'organisation de l'affiche est libre, mais se doit d'être créative, soignée et esthétique.	Travail par groupes (1 groupe par table, de manière dispersée dans la classe)	45'

Cours 4

Objectifs généraux :

- Présenter par oral devant la classe son affiche.
- Faire une synthèse de la séquence : apports et points faibles.

Objectifs spécifiques :

- L'élève sera capable de présenter de manière rapide et synthétique son affiche à la classe.
- L'élève sera capable de collaborer au sein d'un groupe pour effectuer une présentation orale où tout le monde participe.
- L'élève sera capable de faire preuve de distance par rapport à la séquence vécue pour en faire un bilan.

Numéro	Description de l'activité	Organisation	Temps
1	Chaque groupe présente à tour de rôle son affiche de manière succincte face à la classe. Consigne : chaque membre du groupe doit prendre la parole durant la présentation.	Présentation de 3 minutes maximum et tournus rapide entre les groupes.	30'
2	Bilan de la séquence sous la forme d'un brainstorming guidé et géré par l'enseignant : apports de la séquence, points faibles, naissance d'éventuelles vocations, etc.	En plénum	15'

5. MOYEN REQUIS ET COÛTS

Les moyens requis pour cette séquence ne sont pas conséquents, il s'agit plutôt d'un investissement en temps et d'une bonne organisation de la part de l'enseignant. La planification doit donc inclure la réservation d'une salle d'informatique pour la deuxième leçon de la séquence, selon les règles d'organisation de l'établissement. Durant cette leçon les élèves auront la possibilité de découvrir et de naviguer sur la plateforme d'orientation : www.orientation.ch. L'accès à une imprimante est aussi nécessaire.

Les autres leçons se dérouleront simplement en salle de classe.

L'enseignant doit être en possession des brochures (une par élève) fournies aux titulaires en début d'année scolaire, à savoir :

- « InfoTop »
- « Clés-Intérêts-Métiers »

Pour le travail final, l'enseignant devra fournir aux élèves l'ensemble du matériel nécessaire à constituer l'affiche de présentation :

- Feuilles A3
- Ciseaux
- Colle / scotch
- Crayons de couleurs ou feutres

Cette séquence ne demande donc aucun investissement financier particulier. Mais nécessite un investissement personnel de la part des élèves, en cours comme à l'extérieur, puisqu'ils pourront prendre contact avec le monde professionnel pour aller rechercher des informations.

6. DIFFICULTÉS ANTICIPÉES ET PROPOSITIONS DE RÉGULATIONS

6.1. MOTIVATIONS, INTÉRÊTS

Le principal obstacle que l'on peut rencontrer c'est le manque d'intérêt et le manque de participation des élèves. Notre approche par les métiers du sport devrait permettre de susciter l'intérêt ou du moins permettre aux élèves de se questionner sur les larges possibilités qu'offre cet axe. En effet, les élèves n'étant pas forcément motivés par l'éducation physique ou même le sport en général, il est important de leur montrer que ce domaine offre d'innombrables ouvertures professionnelles autres que l'activité sportive en soi. Cette réflexion peut d'ailleurs se transposer à d'autres domaines que le sport, c'est cette ouverture qu'il faudrait arriver à mettre en avant auprès des élèves pour que la démarche puisse se transposer dans d'autres milieux professionnels.

6.2. TRAVAIL DE GROUPE

Le travail de groupe a ses avantages et ses inconvénients, il peut créer une bonne dynamique de travail ou être la source d'investissements très différenciés. Certains élèves, non concernés par la démarche : projet précis déjà en tête, études ou simplement encore incapables de se projeter plus loin que la scolarité obligatoire, auront certainement de la peine à s'investir dans un travail collaboratif. C'est pourquoi, le cas échéant, il sera peut-être nécessaire d'attribuer une tâche bien définie à chaque membre du groupe.

Dans cette répartition par groupe, il reste en général toujours les derniers élèves dont personne ne veut, avec qui personne ne semble avoir d'affinité. Cette situation est récurrente, mais dans le contexte actuel, elle pourrait être constructive. En effet, des perceptions très différentes peuvent

conduire à une réflexion plus large, plus complète que dans d'autres groupes dans lesquels les points communs sont très (trop) nombreux.

Les élèves formant des groupes ayant une certaine affinité avec le domaine du sport auront un point de vue, d'autres groupes moins concernés sauront peut être prendre plus de recul face à cette thématique. Dans tous les cas, le travail en groupe forcera à communiquer au sein même du groupe sur le sujet, et ensuite lors de la mise en commun, la communication se fera entre les groupes. Cette double interaction sera certainement constructive.

6.3.REPRÉSENTATIONS

Il y a des chances pour que les représentations des élèves aient de la peine à s'éloigner du sport en tant qu'activité. Alors pour initier une réflexion plus large, nous pensons qu'il sera nécessaire de leur suggérer quelques pistes sans toutefois leur donner de réponse, par exemple :

Dans un club

- Qui s'occupe des joueurs ?
- Qui organise ?
- Qui gère l'aspect administratif
- ... etc...

La même réflexion peut être menée à différents niveaux : régional, national, international...

Mais le sport, ce n'est pas seulement les clubs, mais aussi l'éducation, le tourisme, le marketing, la santé... Ces quelques mots clés peuvent permettre aux élèves de développer leurs représentations initiales si cela devait être nécessaire. Nous retrouvons d'ailleurs ces grandes thématiques dans la carte conceptuelle présentée précédemment.

6.4.ORGANISATION, PLANIFICATION

Les quatre leçons prévues devraient suffire à développer la thématique, toutefois si les recherches ou les réflexions peinaient à avancer, une leçon supplémentaire pourrait être envisagée. Il sera certainement nécessaire de guider les élèves dans leurs recherches sur internet.

Par contre, pour la réalisation de l'affiche, nous trouvons qu'il est nécessaire d'imposer une limite de temps pour obliger les élèves à se structurer ou à collaborer de manière efficace.

Si au début de la séquence les élèves ne voient pas très bien qui contacter, au fil des discussions, ils devraient y voir plus clair et le temps écoulé entre les différentes leçons devrait être largement suffisant pour réaliser cette étape. Si toutefois certains élèves ne savent absolument pas à qui s'adresser, nous sommes en mesure de les guider, voire de leur fournir un contact. Mais nous doutons qu'au terme de la réflexion aucune piste ne soit en vue pour les élèves.

7. SYNTHÈSE PERSONNELLE

7.1.APPORTS ET OUVERTURE POUR LES ÉLÈVES

L'idée générale de ce travail est de faire prendre conscience aux élèves de la multitude d'orientations possibles en partant d'une thématique. Durant les quatre cours, nous nous sommes penchés sur la recherche de métiers correspondant à la thématique du sport. Il est probable que la majorité des élèves n'auraient jamais fait le lien avec autant de métiers, cela donnera donc certainement des idées à certains dans leur recherche, même dans d'autres thématiques.

7.1.1. LES MÉTIERS DU SPORT... MAIS AUSSI, L'APPORT DU SPORT DANS LES MÉTIERS

En fin de séquence nous trouverions aussi intéressant de proposer une autre ouverture sur le thème du sport en prenant le problème à l'envers, pour éventuellement débiter une nouvelle séquence de réflexion. En effet, maintenant que nous avons vu les métiers liés au sport, on pourrait se poser la question de l'apport que pourrait avoir le sport dans différents métiers. En utilisant cette même thématique, nous pourrions donc poser cette question aux élèves :

Que peut-on mettre en évidence comme compétences, comme qualités pour se démarquer d'autres candidats ?

Une réflexion qui pourrait nous permettre de développer la réalisation de CV, la manière de se présenter dans des entretiens d'embauche, etc...

Cette approche est née de la situation professionnelle d'Olivier, qui après une carrière de 15 ans comme sportif d'élite, a dû réfléchir à sa reconversion professionnelle. Lors d'un cours de sociologie du sport à l'Université de Lausanne, la thématique de « *La valorisation des acquis d'un athlète de haut niveau lors de la reconversion professionnelle* » a été proposée pour un travail de recherche qui a abouti sur quelques pistes intéressantes. Dans plusieurs métiers, l'intérêt pour les profils de sportifs était marqué. Nous avons donc pu déterminer plusieurs compétences à faire valoir :

- Motivation
- Hygiène de vie
- Gestion du stress
- Autonomie, professionnalisme
- Travail de groupe (pour les sports d'équipe)

Ce sujet est né des différentes propositions et des différentes pistes envisagées comme reconversion.

Des personnes travaillant dans des domaines, n'ayant à priori rien en commun avec le sport, nous avaient confirmé leur intérêt pour ce type de profil. Pour ne prendre qu'un seul exemple, un formateur de « Skyguide » (contrôleur aérien), nous avait confirmé que les qualités citées ci-dessus représentaient un intérêt tout particulier dans le domaine.

Cette réflexion personnelle s'inscrit parfaitement dans les finalités de l'approche orientante pour « **faire émerger des potentialités** » et peut aider les élèves dans leur phase de **réalisation**.

7.2. LES APPORTS DU COURS DANS NOTRE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Ce cours nous a permis de mieux structurer et de mieux comprendre notre rôle dans la démarche orientante par rapport aux élèves. Si cette approche était plus familière pour Julien qui est actuellement titulaire en 2CO, elle l'est moins pour Olivier. En effet, sans pouvoir appliquer sur le terrain, n'étant pas titulaire, il est encore difficile pour lui d'y voir clair dans les supports disponibles. Malgré tout, durant le cours de SHS de cette année (séquence sur les énergies et donc le pétrole), nous avons abordé la problématique de la fermeture de la raffinerie de Collombey (deux parents d'élèves étaient concernés). Cette discussion sur l'emploi, les entretiens d'embauche et la manière de se présenter a rapidement intéressé cette classe de 3CO, dont la majorité était à la recherche d'une place d'apprentissage. Plusieurs élèves sont venus me voir pour finaliser un CV, et étant tout comme eux dans une phase active de recherche d'emploi, un travail constructif s'est effectué souvent durant les pauses ou en dehors des heures scolaires.

Le rapport de confiance dans cette période particulière de leur formation est très important. Tout enseignant, même non titulaire, a quelque chose à offrir aux élèves dans cette phase. La demande est là, notre disponibilité peut simplement leur permettre de franchir un cap en venant d'eux-mêmes poser des questions. Nous sommes des enseignants mais aussi des référents pour ces élèves.